

Les Cigales, une épargne solidaire

Forte de 200 clubs en France l'association souhaite créer une section à Maubeuge.

Mardi soir, Camille Rouxel, chargée du développement à l'association régionale des Cigales et Dominique Delcroix en charge du soutien au développement économique social et solidaire au sein de « Réussir en Sambre » ont organisé une réunion d'information pour expliquer le concept des Cigales.

Ce réseau d'investisseurs-citoyens pour une économie locale solidaire n'est pas nouveau sur le territoire. En effet, de 1987 à 1992 Maubeuge était doté d'un club Cigales et aujourd'hui l'arrondissement en compte trois : un à Bachant, un à Fourmies et un à Le Quesnoy.

Le Nord de la Sambre Avesnois étant dépourvu d'un tel dispositif, une volonté de créer un club dans la cité s'est fait ressentir. Ainsi, quelques personnes intéressées par ce projet se sont réunies afin d'en savoir un peu plus sur cette épargne solidaire.

Cigale en quelques mots

Pour être simple et concis, une Cigale est définie comme étant un club où 5 à 20 personnes mettent une dizaine d'euros (8 € minimum) par mois dans un pot commun afin de venir en aide à des porteurs de projets économiques. Cette initiative est axée vers le social et la solidarité en privilégiant la proximité. Comme exemple concret ayant déjà bénéficié du dispositif, tout le monde peut se souvenir de ces deux frères aîbois qui ont mis conjointement sur pied une brasserie et un élevage d'escargots, une affaire qui roule désormais. Techniquement parlant, la définition d'une Cigales (Club d'Investissement pour une



Une réunion d'information a été organisée. Le concept a été expliqué aux participants.

Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) se veut plus complexe.

Au sein du groupe, l'organisation doit s'avérer très minutieuse. Ainsi, dès son installation doivent être désignés un trésorier, un gérant et un secrétaire.

Afin de rester cohérent dans les choix opérés, une charte a été établie par l'association régionale. Bien que l'aide financière apportée à ces entrepreneurs soit importante, les cigaliers, comme on les surnomme dans le milieu, promettent de mettre en place une démarche d'accompagnement et de parrainer au mieux leurs filleuls dans leurs processus de création.

De leurs côtés, les entreprises doivent une totale transparence sur le fonctionnement de leurs sociétés. Au bout de 5 ans, durée de vie d'un club

Cigale, les cigaliers récupèrent les parts du porteur de projet avec ou sans plus values. Bien évidemment, une convention est signée entre les deux partis dans laquelle toutes ces conditions sont reprises.

Un outil de la finance solidaire

Pour les entrepreneurs, ces cellules constituent un outil unique de financement solidaire. Pour le cigalier, la démarche de création de club reste attrayante de par la faculté d'épargner d'une manière citoyenne. Néanmoins, une telle mise en place demande de l'organisation, une certaine disponibilité et un sens des responsabilités accru.

C'est tout un collectif à mettre en place, généralement la première année d'existence n'est pas de trop. Montage du capi-

tal, création de liens avec les divers acteurs du territoire et réunions marqueront les prochains mois.

Vraisemblablement, au vu de l'engouement des personnes présentes au sortir de cette réunion, le club Cigale naîtra prochainement dans la cité maubeugeoise.

Un coup de pouce en plus pour ces petites entreprises qui méritent d'exister afin de redynamiser le territoire.

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur les Cigales et vous joindre, pourquoi pas, à la cellule maubeugeoise, n'hésitez pas à contacter Camille Rouxel au 03 20 54 09 51 ou par mail contact@cigales-npdc.org